



www.journalumali.com

# Journal du Mali

N°581 du 18 au 24 juin 2026

L'hebdo

**CYBERDÉFENSE**

DONNÉES SOUS VERROU

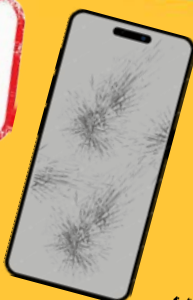
**AGRICULTURE**

LE PARI DES INTRANTS

**MONDIAL 2026**

DÉJÀ DES SECOURSES

**FAKE NEWS**



RUMEURS

FAUX DOCS

VINDICTE

HAINES EN LIGNE



**DISCOURS DE HAINES**

# LA PAROLE POISON

Rumeurs, faux documents et vocaux viraux fragilisent le débat public au Mali. À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les discours de haine, le défi est de prévenir ces dérives autant que de les sanctionner.

**GRATUIT**

Ne peut être vendu

MEIWAY

JOSEY

EMMA'A

FRANGLISH



**TOUS LES VENDREDIS A 21H00**  
DES LE 12 JUIN SUR **CANAL+**  
MAGIC

**REABONNEZ-VOUS  
A VOTRE FORMULE HABITUELLE**

**30 JOURS OFFERTS\*\***

**A TOUTES LES CHAÎNES**

**36 555**

\*\* OFFRE VALABLE DU 1ER JUIN AU 30 JUIN 2026. REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE ET PROFITEZ DE TOUTES LES CHAÎNES CANAL+ (HORS OPTIONS) PENDANT 30 JOURS.

COÛT D'UN APPEL LOCAL SELON VOTRE OPÉRATEUR

## ÉDITO

### Ambulances bloquées : Quand l'incivisme menace la vie

**À** Bamako, une sirène d'ambulance ne devrait jamais être une simple nuisance sonore dans les embouteillages. Elle devrait être comprise pour ce qu'elle est : le signal d'une urgence, parfois d'une vie suspendue à quelques minutes. Pourtant, trop d'usagers refusent encore de céder le passage, doutent de la présence d'un malade à bord ou collent au véhicule de secours pour profiter de l'ouverture créée dans la circulation.

Cette pratique est plus qu'une mauvaise habitude. Elle révèle une faiblesse grave de civisme routier dans une ville déjà éprouvée par les accidents, la congestion et les difficultés d'accès rapide aux soins. Les statistiques routières récentes rappellent l'ampleur du risque. En 2025, le Mali a enregistré 648 morts et 8 863 blessés sur les routes. Dans une telle réalité, chaque minute perdue entre le lieu de l'accident et l'hôpital peut peser lourd. Le passage d'une ambulance devrait donc être considéré comme une priorité absolue, non comme une occasion de gagner quelques mètres dans la circulation.

Une ambulance ne transporte pas toujours un patient visible. Elle peut aller chercher un blessé, une femme en détresse, un enfant en danger, une personne en arrêt respiratoire ou un malade dont l'état se dégrade. Contester son urgence depuis son guidon ou son volant, c'est prendre une responsabilité que personne ne devrait s'autoriser.

Le respect du passage des ambulances doit devenir un réflexe collectif. Il faut sensibiliser, sanctionner si nécessaire et rappeler que la route n'est pas seulement un espace de circulation, mais aussi un lieu où se mesure notre rapport à la vie des autres.

MASSIRÉ DIOP

### LE CHIFFRE

# 4 755 milliards

C'est le montant, en FCFA, des réparations fixées par la CPI contre Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud, ancien membre de la police islamique de Tombouctou, pour les crimes commis durant la crise de 2012.

#### ILS ONT DIT...

« J'ai transmis un message écrit du président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani au général d'armée Assimi Goïta. Cette visite a aussi été l'occasion de rappeler la profondeur des relations d'amitié, de fraternité et de solidarité qui fondent la communauté de destin de nos deux peuples frères ».

**Hanana Ould Sidi, ministre mauritanien de la Défense**, reçu à Kouloba le 15 juin 2026.

« La défense des droits humains demeure une responsabilité collective. Aucune personne n'est à l'abri d'une violation de ses droits. La protection de l'enfant doit rester une priorité pour l'ensemble des acteurs de la société ».

**Me Aïssata Founè Tembely, présidente par intérim de la CNDH**, à l'occasion de la Journée de l'Enfant africain, le 16 juin 2026.

#### RENDEZ-VOUS

**20 juin 2026 :**

Salon de l'emploi, Lomé, Togo

**20 juin 2026 :**

Rassemblement pour la paix et la cohésion du Haut Conseil islamique du Mali, Palais de la Culture, Bamako

**22-25 juin 2026 :**

Épreuves du baccalauréat malien

**26 juin 2026 :**

Résidence-showcase Suntomoon x IFM, Institut français du Mali

#### UN JOUR, UNE DATE

**18 juin 2023 :** référendum constitutionnel pour l'adoption de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République au Mali.



**Bah Arabia Touré**, PDG de l'ACI-SA, a été désignée Country Chair Mali du réseau mondial G100 pour les villes intelligentes et durables, une distinction internationale saluant son engagement en faveur d'un urbanisme plus moderne et durable.



**Pr Clément Dembélé**, activiste anticorruption malien détenu depuis le 20 novembre 2023, reste en prison après le rejet, le 16 juin, de sa requête de mise en liberté dans l'affaire de menaces présumées contre le chef de l'État et sa famille.

#### LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le ministre en charge de la Culture, accompagné de ses homologues chargés de la Réconciliation, de l'Enseignement supérieur et de la Jeunesse, a rencontré les « Danbékolosibaw », transmetteurs du patrimoine culturel immatériel, pour échanger sur leur rôle.

# DISCOURS DE HAINE : LE PIÈGE DE LA PAROLE VIRALE

À l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre les discours de haine, célébrée le 18 juin, rappelons que le Mali demeure confronté à une parole publique fragilisée par l'insécurité, les tensions sociales et la viralité numérique. Entre rumeurs, faux documents, vidéos sorties de leur contexte et appels à la vindicte, l'enjeu est de protéger le débat public sans laisser prospérer les discours qui divisent.

MASSIRÉ DIOP

La date du 18 juin renvoie au lancement en 2019 de la Stratégie et du Plan d'action des Nations unies contre les discours de haine, puis à la proclamation de cette Journée internationale par l'Assemblée générale en 2021. L'ONU définit le discours de haine comme toute communication orale, écrite, visuelle ou numérique qui attaque ou emploie un langage discriminatoire contre une personne ou un groupe en raison de son identité réelle ou supposée. Cette définition ne vise pas la critique, le désaccord ou la dénonciation citoyenne. Le basculement intervient lorsque la parole ne vise plus un acte, une décision ou une responsabilité, mais une identité collective, une origine ou une appartenance.

**Viralité** Le phénomène prend une dimension plus large avec l'essor du numérique. Fin 2025, le pays comptait 8,91 millions d'internautes, soit 35,1% de la population, selon DataReportal. Il enregistrait aussi 23,2 millions de connexions mobiles et 2,40 millions d'identités actives sur les réseaux sociaux. Ces chiffres montrent l'importance du téléphone mobile, des messageries et des plateformes dans la circulation de l'information. Les contenus les plus sensibles ne circulent pas seulement sur les pages publiques. Les groupes WhatsApp, Telegram ou Messenger, les audios anonymes, les captures d'écran et les vidéos courtes jouent un rôle important. Dans ces espaces fermés, la vérification est plus difficile. Une image ancienne peut être présentée comme récente, un

document fabriqué peut imiter les codes de l'administration et un commentaire émotionnel peut transformer un doute en certitude.

**Dérives** Plusieurs faits récents illustrent cette fragilité. Après les attaques coordonnées du 25 avril 2026 contre plusieurs localités, les réseaux sociaux ont été traversés par des rumeurs, des vidéos sensibles et des contenus jugés susceptibles de troubler l'ordre public. Le 28 avril, le Procureur du Pôle national de lutte contre la cybercriminalité a mis en garde contre des appels à la haine et à la justice populaire, des messages de désinformation relayés sans fondement, des informations tendancieuses et la circulation de vidéos sensibles ou malveillantes. Le 6 mai 2026, la Commission nationale des droits de l'Homme a, à son tour, signalé des discours de haine, des

**« Une rumeur désigne une cible, une fausse image donne une preuve apparente, un faux document donne une impression d'officialité et un commentaire violent oriente la réaction. »**

appels à la violence et à la vindicte populaire sur les réseaux sociaux. Un autre cas récent concerne un faux communiqué attribué au Procureur général près la Cour d'appel de Bamako, diffusé fin mai 2026 sur WhatsApp. Le document annonçait de prétendues enquêtes visant plusieurs Imams et prédicateurs après les événements du 25 avril. BenbereVerif a relevé plusieurs incohérences juridiques et administratives permettant d'établir qu'il s'agissait d'un faux. Ces exemples montrent que



Des magistrats statuant sur des cas de cybercriminalité dont des discours de haine, lors de l'ouverture solennelle de la session inaugurale de la chambre criminelle le 21 mai 2026.

le discours de haine est souvent lié à la désinformation. Une rumeur désigne une cible, une fausse image donne une preuve apparente, un faux document donne une impression d'officialité et un commentaire violent oriente la réaction. Dans les zones déjà fragilisées par les violences armées, les déplacements ou les tensions locales, ce mécanisme peut nourrir la

diffusion des personnes visées. Pour y faire face, il plaide pour une réponse graduée, combinant fact-checking, éducation aux médias, dialogue communautaire et application de la loi, notamment lorsque les auteurs récidivent malgré les rappels à l'ordre.

**Prévention** Pour autant, le cadre juridique existe. La loi de 2019 portant répression de la cybercriminalité encadre plusieurs infractions liées aux technologies de l'information et de la communication. Le

## REPÈRES

Connexions mobiles :  
**23,2 millions**

Identités réseaux sociaux :  
**2,40 millions**

Procédures cyber en  
enquête :  
**834**

Pôle national de lutte contre la cybercriminalité a traité en 2025, 1 338 soit-transmis, dont 1 130 plaintes et 208 auto-saisines. Environ 834 procédures étaient en enquête. Ces données traduisent la pression croissante sur la justice spécialisée. Mais la responsabilité publique ne se limite pas à l'existence des textes ni au traitement judiciaire des dérives. Avec la progression prévisible du mobile et des réseaux sociaux, la prévention devait aussi occuper une place centrale. La sensibilisation des jeunes internautes, la vulgarisation des lois, l'éducation aux médias, le travail avec les administrateurs de pages, les blogueurs, les influenceurs et les radios locales sont des leviers nécessaires pour éviter

que l'État n'intervienne seulement qu'après la propagation des contenus dangereux. Cette prévention existe déjà par endroits, notamment à travers des formations de jeunes aux usages responsables du numérique, mais elle reste à élargir.

**Responsabilités** Cette exigence de prudence concerne d'abord les médias numériques. Modibo Fofana, Président de l'Association des professionnels de la presse en ligne du Mali, rappelle qu'ils ont « une responsabilité majeure » dans la prévention des discours de haine. Les sujets liés à la sécurité, à la politique, aux relations communautaires, à la religion ou à la diplomatie sont, selon lui, les plus exposés aux dérapages en ligne. Dans ce climat, « la rapidité ne doit jamais se faire au détriment de la rigueur », insiste-t-il. Il rappelle aussi que la Charte de la presse en ligne doit servir de cadre de référence pour renforcer la modération, l'éthique et la responsabilité dans la diffusion des contenus. Le même enjeu se pose pour

les blogueurs et créateurs de contenus, très suivis par les jeunes internautes. Boureima Soulo, Président de l'Association des Blogueurs du Mali, estime que la frontière entre liberté d'expression, critique légitime et discours de haine est aujourd'hui « très fine ». Il pointe surtout les contenus audio, « très difficiles à vérifier et authentifier », qui circulent facilement sur WhatsApp, Facebook, TikTok ou Instagram, avec parfois de fausses informations, des messages incendiaires ou des appels à la haine. L'ABM mise, dit-il, sur la formation et la sensibilisation des jeunes. Il cite notamment la formation d'une centaine de jeunes à travers le pays entre novembre et décembre 2025 dans le cadre du projet Mara Ni Kunafoni. Depuis Gao, Yehia Ben Salah, journaliste et influenceur communautaire, décrit une situation « préoccupante » dans l'espace numérique local. Il observe surtout la circulation de vocaux WhatsApp visant des personnes, des groupes ou des communautés, parfois avec des insultes, des messages de stigmatisation ou des appels à la haine. Selon lui, une forme « d'intolérance de l'espace numérique » gagne du terrain lorsque des sujets liés à la religion, aux communautés, à l'État ou aux dirigeants provoquent des réactions violentes. Il plaide pour plus de sensibilisation, mais aussi pour des sanctions contre les auteurs identifiés afin de lutter contre l'impunité. Ainsi donc, la lutte contre les discours de haine ne peut donc pas reposer uniquement sur la sanction. L'application de la loi est nécessaire face aux appels à la violence, à la vindicte ou à la stigmatisation. Mais la prévention passe aussi par le fact-checking, en français et en langues nationales, la responsabilisation des influenceurs, le dialogue communautaire et la prudence avant tout partage. Le 18 juin rappelle que les mots ne sont pas de simples opinions lorsqu'ils servent à exclure, humilier ou menacer. ■

## 3 QUESTIONS À



ABDOULAYE  
GUINDO

Plateforme Benbere

**1** Comment traitez-vous les vocaux en langues locales qui circulent en ligne ?

Il existe deux types de vocaux. Certains contiennent des éléments factuels vérifiables, comme une décision officielle, un décret, un communiqué ou un chiffre pouvant être confronté à une source. Ceux-là peuvent être traités. D'autres sont plus difficiles à gérer, surtout lorsqu'une voix est attribuée à une personnalité ou à une personne dans une localité où il n'est pas possible de la joindre. Sans outils d'authentification vocale, très coûteux, Benbere évite la spéculation.

**2** Quels effets ces discours peuvent-ils avoir sur la cohésion sociale ?

Les discours de haine installent un climat de suspicion, de peur et de méfiance entre des groupes qui vivaient ensemble. Ils peuvent amplifier des conflits latents, aggraver la stigmatisation, marginaliser des personnes ou des communautés et inciter à la violence contre un individu, un groupe ou une catégorie sociale.

**3** Comment distinguer critique légitime et discours de haine et quelle réponse apporter ?

La critique légitime vise les actes, les choix politiques ou les responsabilités institutionnelles. Le discours de haine s'attaque à l'identité, à l'origine, à la religion, au genre ou à l'existence même d'un groupe. La réponse doit combiner fact-checking, éducation aux médias, dialogue communautaire et application graduée de la loi, surtout en cas de récidive.

## KENYA : LA PAIX SURVEILLÉE SUR LES RÉSEAUX

Après les violences postélectorales de 2007-2008, le Kenya a fait de la lutte contre les discours de haine un pilier de sa prévention des crises. Sans les faire disparaître, le pays a construit une réponse mêlant loi, veille numérique, alerte citoyenne, médiation et pression sur les plateformes.

MASSIRÉ DIOP



Au Kenya, plusieurs acteurs se mobilisent autour de l'Etat pour lutter contre les discours de haine.

La crise de 2007-2008 reste le point de départ. Le scrutin contesté avait provoqué plus de 1 000 morts et environ 600 000 déplacés, dans un climat où les messages politiques, les références ethniques, les rumeurs et certains médias locaux avaient contribué à attiser les tensions. En 2008, Nairobi a créé la National Cohesion and Integration

Commission, chargée de promouvoir la cohésion nationale, de surveiller les propos d'incitation et de rappeler les responsables publics à l'ordre. Le modèle kenyan repose surtout sur la coordination. Avec la plateforme Uwiano for Peace, mise en place avant le référendum constitutionnel de 2010, les autorités, la société civile, les acteurs de paix et les partenaires internationaux

ont développé un système d'alerte précoce. Les citoyens peuvent signaler des incidents ou contenus dangereux par SMS, courriel, réseaux sociaux ou rapports en ligne. Ces informations servent à détecter rapidement les foyers de tension, à mobiliser les médiateurs locaux et à prévenir les violences avant leur propagation.

**Numérique** Le dispositif s'est adapté au numérique. Avant les élections de 2022, la Commission kényane de cohésion avait signalé une hausse des discours haineux sur Twitter, Facebook et TikTok. En juin 2022, elle avait recensé 31 cas de discours de haine en ligne, dont 16 sur Twitter, 7 sur Facebook et 5 sur TikTok, souvent liés aux rassemblements de campagne. La Commission a également interpellé Meta après

des alertes sur des contenus et publicités susceptibles d'alimenter des tensions ethniques. L'exemple kényan n'est pas parfait. Des contenus dangereux continuent de circuler, notamment dans les périodes électorales, et la modération des contenus en langues locales est difficile. Mais le pays a montré qu'une réponse efficace ne repose pas uniquement sur la répression. Elle combine surveillance, signalement citoyen, fact-checking, éducation, dialogue communautaire, responsabilisation des médias, action judiciaire et échanges avec les plateformes. Cette méthode demande des moyens, de la confiance entre institutions et citoyens, ainsi qu'une vigilance constante face aux usages changeants des réseaux sociaux. Pour un pays confronté à la viralité des rumeurs et aux fractures sociales, cette approche offre surtout une leçon, celle d'agir avant que les mots ne deviennent violence réelle collective. ■

## DISCOURS DE HAINE AU MALI : LES MOTS QUI FRACTURENT

Au Mali, les discours de haine se nourrissent de l'insécurité, de la désinformation et de la viralité numérique. Voici six repères pour en mesurer les formes, les risques et les réponses possibles.

### 1. JOURNÉE INTERNATIONALE

18 juin : Proclamée par les Nations unies



### 2. MALI CONNECTÉ

8,91 millions d'internautes  
35,1% de la population  
23,2 millions de connexions mobiles  
2,40 millions d'identités actives sur les réseaux sociaux

### 6. RÉPONSES

Fact-checking  
Éducation aux médias  
Responsabilité des influenceurs  
Dialogue communautaire  
Application de la loi



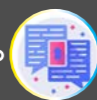
### 3. CYBERCRIMINALITÉ EN 2025

1 338 dossiers traités  
1 130 plaintes  
208 auto-saisines  
834 procédures en enquête



### 5. CAS RÉCENTS

25 avril 2026 : Rumeurs après les attaques  
28 avril : Mise en garde du Pôle cybercriminalité  
Mai 2026 : Faux communiqué attribué au Procureur général  
6 mai : Alerte de la CNDH



### 4. FORMES OBSERVÉES

Faux communiqués  
Vidéos sorties de leur contexte  
Audios WhatsApp non vérifiés  
Accusations communautaires ou religieuses  
Appels à la vindicte

# KOWBEYE!



CHAQUE SAMEDI | 20H15

T M 1

La télé qui vous allume !

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

## SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE : LE MALI RENFORCE SES LIGNES DE DÉFENSE

Face à la multiplication des cybermenaces et à l'essor des usages numériques, le Mali poursuit la consolidation de son dispositif de cybersécurité. De la répression des infractions à la protection des infrastructures stratégiques, l'État renforce ses outils pour sécuriser son cyberspace.

MOHAMED KENOUI

La transformation numérique s'accélère au Mali. Paiement de services administratifs en ligne, mobile money, plateformes publiques, dématérialisation de certaines procédures : le numérique occupe une place croissante dans l'État et la vie quotidienne des citoyens. Mais cette évolution s'accompagne de nouveaux risques. Piratage de données, escroqueries en ligne, phishing, rançongiciels et campagnes de désinformation figurent parmi les principales menaces numériques. C'est dans ce cadre que le Conseil des ministres du 10 juin 2026 a adopté les projets de texte relatifs à la création, à l'organisation et au



La sécurisation du cyberspace au centre des préoccupations.

nalité, destinée à prévenir et sanctionner les infractions commises à travers les technologies de l'information et de la communication. L'État a ensuite renforcé le volet judiciaire avec la mise en place du Pôle national de lutte contre la cybercriminalité, chargé des enquêtes et des poursuites liées aux infractions

données. L'inauguration d'un data center Tier III à Bamako en 2026 constitue un signal fort. Cette infrastructure permet d'héberger localement des données stratégiques, administratives et institutionnelles, tout en réduisant la dépendance extérieure. Cette dimension est essentielle. Un pays qui ne maîtrise ni ses données ni ses infrastructures reste vulnérable, même lorsqu'il dispose d'un arsenal juridique. La cybersécurité implique donc aussi le contrôle des flux, la localisation des informations sensibles et la continuité des services publics.

**Des menaces réelles** Selon Alou Traoré, les risques auxquels le Mali est confronté sont multiples. « Les fraudes liées au mobile money, les faux messages, le phishing, les vols de données ou encore les attaques contre les sites institutionnels constituent des menaces réelles », souligne-t-il. À cela s'ajoutent les rançongiciels, capables de paralyser une administration ou une entreprise en bloquant l'accès à ses données, ainsi que les campagnes de désinformation qui prospèrent sur les plateformes numériques. Pour l'expert, la question dépasse le simple cadre technique. Elle touche à la souveraineté même de l'État. « On ne peut pas dépendre uniquement de l'extérieur pour protéger nos infrastructures sensibles », affirme-t-il.

**La cybersécurité dépasse le simple cadre technique. Elle touche à la souveraineté même de l'État.**

fonctionnement de l'Agence nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information. Cette structure aura pour mission d'assurer la cybersécurité, la sécurité des systèmes d'information et des communications électroniques, ainsi que la coordination de la réponse aux cyberattaques. Pour Alou Traoré, consultant en cybersécurité et expert en innovation, cette initiative répond à une nécessité devenue incontournable. « Le pays se numérise vite. Les services publics en ligne, le mobile money, les administrations connectées ou encore les nouvelles plateformes numériques créent de nouvelles failles », explique-t-il.

**Une architecture en construction** La création de l'ANSSI s'inscrit dans un processus engagé depuis plusieurs années. En 2019, le Mali s'est doté d'une loi portant répression de la cybercrimi-

**La souveraineté des données** Outre la cybersécurité, la souveraineté numérique renvoie aussi à la maîtrise des

### EN BREF

#### ABIDJAN TEND LA MAIN À BAMAKO ET OUA-GADOUYOU SUR LE FRONT SÉCURITAIRE

Le mardi 16 juin, en marge du salon Eurosatory 2026, qui se tient du 15 au 19 juin au Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte, le ministre ivoirien de la Défense, Téné Birahima Ouattara, a plaidé pour une reprise de la coopération sécuritaire avec le Mali et le Burkina Faso. Il a rappelé que des discussions avaient déjà été engagées avec Ouagadougou pour des opérations conjointes aux frontières, avant leur interruption en juin 2024. Pour Abidjan, aucun État ne peut répondre seul à la menace terroriste dans la sous-région. Cette main tendue intervient après des mois de crispations entre la Côte d'Ivoire et les pays de l'AES, désormais organisés au sein de la Confédération des États du Sahel, après leur rupture avec la CEDEAO. La pression jihadiste au nord ivoirien rend la coordination urgente. Sans canaux opérationnels entre voisins, les groupes armés peuvent exploiter les fractures politiques et les zones frontalières, avec un coût direct pour les populations civiles les plus exposées. ■

**L'épreuve du terrain** Si la création de l'ANSSI marque une nouvelle étape, plusieurs défis restent à relever. Le recrutement d'experts qualifiés, leur maintien dans l'administration, la mobilisation de ressources suffisantes, la coordination entre services et le renforcement du cadre juridique figurent parmi les principaux chantiers. La sensibilisation des citoyens apparaît également comme un enjeu majeur. « Tant que le facteur humain reste le maillon faible, les meilleures technologies ne suffiront pas », rappelle Alou Traoré. L'enjeu n'est donc pas seulement de créer des institutions, mais de les rendre opérationnelles, coordonnées et durables. C'est à ce prix que le Mali pourra transformer sa défense numérique en véritable souveraineté. ■



#### MOHAMED ABDELLAHI ELKHALIL

« Aucun État ne peut, à lui seul, faire face à des groupes armés opérant à l'échelle transfrontalière »

Dans une contribution consacrée à la coopération entre le Maroc et les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), l'écrivain et spécialiste des questions sociales et sécuritaires du Sahel, Mohamed Abdellahi Elkhalil, estime que ce partenariat pourrait renforcer la lutte contre le terrorisme en combinant sécurité, développement et intégration régionale. Il en détaille les principaux contours dans cet entretien.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

**Q**u'est-ce qui distingue la coopération Maroc-AES des initiatives déjà menées dans la région ?  
Ce qui distingue fondamentalement cette coopération, c'est son approche globale. Contrairement à certaines initiatives principalement centrées sur la réponse militaire, elle repose sur un triptyque associant sécurité, développement et intégration régionale. Elle s'appuie sur le renseignement et les échanges sécuritaires, intègre une dimension idéologique à travers la promotion d'un islam modéré et mise sur des projets économiques structurants comme l'Initiative atlantique, destinée à désenclaver les pays de l'AES. L'idée est que la stabilité durable passe aussi par les opportunités économiques.

Vous évoquez la nécessité de mieux identifier les soutiens des groupes armés. Quels mécanismes permettraient d'améliorer cette traçabilité ?

Il est essentiel de s'attaquer aux circuits financiers et logistiques qui alimentent les groupes armés. Cela passe notamment par la création d'une cellule financière conjointe chargée d'analyser le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Je propose également un observatoire africain capable de cartographier les réseaux de soutien, d'étudier les recompositions géopolitiques et d'identifier les connexions entre trafics et groupes armés. Un meilleur suivi des combattants démobilisés est aussi nécessaire.

Quel impact concret le Maroc peut-il avoir sur la stabilité du Sahel ?

L'impact du Maroc est avant tout structurel. Dans le domaine du renseignement, le royaume s'est imposé comme un acteur crédible capable de maintenir le dialogue avec différents partenaires. Sur le plan diplomatique, il défend une approche africaine des enjeux sécuritaires. Enfin, son action dans le domaine religieux constitue un atout important. En formant des imams à un islam modéré, il contribue à lutter contre les discours extrémistes au sein des communautés concernées.

Parmi vos recommandations, laquelle vous paraît la plus urgente à mettre en œuvre ?

La création d'un observatoire africain dédié à la gouvernance sécuritaire me semble prioritaire. Avant d'agir efficacement, il faut comprendre les dynamiques locales, anticiper les évolutions géopolitiques et disposer d'une vision régionale partagée. Un tel mécanisme permettrait également de valoriser les savoirs locaux et les dispositifs traditionnels de médiation. Aucun État ne peut, à lui seul, faire face à des groupes armés opérant à l'échelle transfrontalière. ■

# CANAL+

## DONNONS DE LA VOIX !

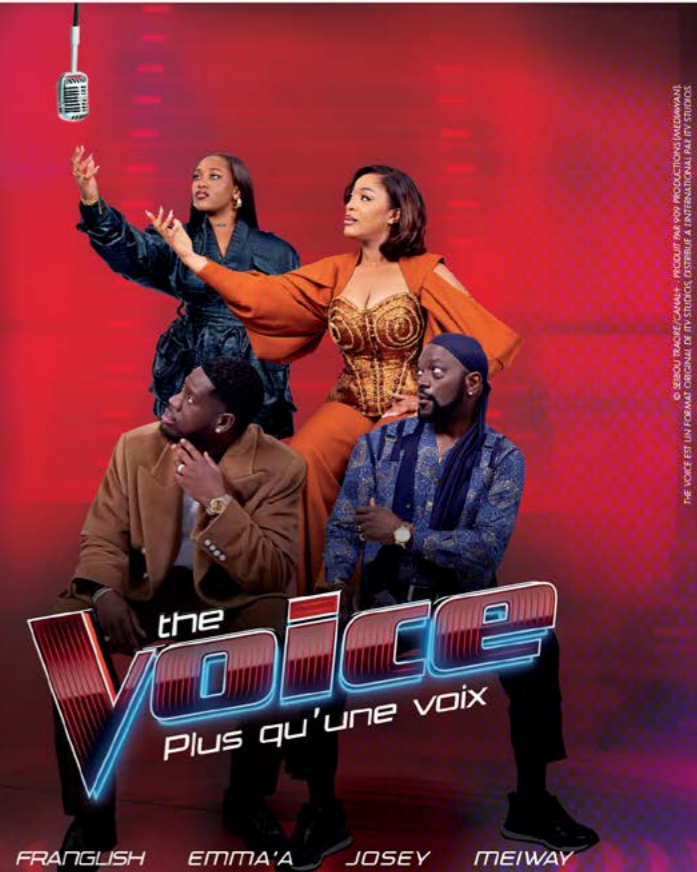
REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE

**30 JOURS OFFERTS\*\***  
A TOUTES LES CHAINES

☎ 36 555

COÛT D'UN APPEL LOCAL SELON VOTRE OPÉRATEUR

\*\* OFFRE VALABLE DU 1ER JUIN AU 30 JUIN 2026. REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE ET PROFITEZ DE TOUTES LES CHAINES CANAL+ (HORS OPTIONS) PENDANT 30 JOURS.



TOUS LES VENDREDIS A 21H00

DES LE 12 JUIN SUR **CANAL+**

MAGIC

## CAMPAGNE AGRICOLE : LES PRODUCTEURS ATTENDENT LES MOYENS

Pour la campagne agricole 2026, le Mali vise près de 12 millions de tonnes de céréales et environ 598 500 tonnes de coton graine. Des ambitions en hausse, mais leur réalisation dépendra surtout de la sécurité, des intrants, de la mobilité des producteurs et de la commercialisation.

FATOUmata MAGUIRAGA

La 16<sup>ème</sup> session du Conseil supérieur de l'Agriculture, tenue le 9 juin 2026 sous la présidence du chef de l'État, a lancé la campagne. Les prévisions portent notamment sur 11 916 000 tonnes de céréales, 598 500 tonnes de coton graine et 328 000 tonnes de pommes de terre. Elles interviennent après une campagne 2025 marquée par une production céréalière estimée à 11,45 millions de tonnes, soit 99% des objectifs, mais aussi par un recul du coton, dont la réalisation n'avait atteint que 64,5% des prévisions. Le coût global de la campagne est évalué à 164,389 milliards de francs CFA. Le prix du coton au producteur est maintenu à 300 francs le kilo. Le sac de 50 kg d'engrais minéral subventionné passe à 15 000 francs CFA, contre 14 000 l'an dernier, tandis que l'engrais organique reste fixé à 3 000 francs. Les « projections sont importantes, mais elles doivent être en adéquation avec les réalités du moment », note Abdrahamane Tamboura, économiste.



Démarrage des travaux de labour à Kifosso, en 2025.

**Coton en recul** Pour le coton, le défi est la remobilisation des producteurs. Les retards de paiement, l'accès difficile aux intrants et la stagnation du prix au producteur ont affaibli l'intérêt pour cette culture.

### Projections 2026

Céréales :  
**11 916 000 tonnes**

Coton :  
**598 500 tonnes**

Pomme de terre :  
**328 000 tonnes**

Certains producteurs se tournent vers le maïs, l'arachide ou le sésame, jugés plus attractifs. Une stratégie plus incitative paraît donc nécessaire pour atteindre l'objectif fixé. L'autre enjeu porte sur la disponibilité des engrais. Alors que l'hivernage est engagé, la distribution de l'engrais subventionné accuse des lenteurs. Pour une saison annoncée irrégulière par la météo, le calendrier

d'approvisionnement devient décisif.

**Scepticisme** La campagne démarre aussi dans un contexte sécuritaire sensible. Les restrictions touchant certains engins peuvent peser sur la mobilité dans des zones de production, relève Abdoulaye Koureissy, Coordinateur national de la Plateforme des producteurs de riz. À cela s'ajoutent la baisse des quantités d'engrais subventionnés, les rendements encore faibles et la difficulté d'écouler certaines productions. Les autorités ont dû acheter d'urgence 26 030 tonnes de riz invendu de la précédente campagne. Pour atteindre ses ambitions, le Mali devra donc sécuriser les zones agricoles, livrer les intrants à temps et mieux organiser les marchés. ■

### EN BREF

#### ÉNERGIE : ENVIRON 50 MILLIONS DE PERSONNES RACCORDEES À L'ÉLECTRICITÉ

En Afrique subsaharienne, près de 600 millions de personnes vivent sans électricité. Pour inverser cette tendance, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) ont lancé Mission 300, un projet destiné à connecter 300 millions de personnes à l'énergie d'ici 2030. Selon la Banque mondiale, deux ans après son lancement, le projet a permis de raccorder 50 millions de personnes à l'électricité. Pour la Banque, le projet avance désormais vers ses objectifs et le rythme des nouvelles réalisations est deux fois plus élevé que celui observé lors du lancement, en 2024. Ces résultats ont été obtenus dans 40 pays, dont la Tanzanie, où 7,5 millions de personnes ont été raccordées, soit cinq fois plus que le rythme annuel moyen de Mission 300. En Éthiopie, 4,6 millions de personnes ont été connectées et au Nigeria 4,5 millions de personnes l'ont été à travers des initiatives portées par le secteur privé. À ce jour, 15 milliards de dollars ont été engagés par la Banque mondiale et la BAD, ainsi que 4,5 milliards de dollars de cofinancement. En outre, 7 autres milliards de dollars sont promis par les partenaires financiers pour soutenir la transformation énergétique en Afrique. ■

dollars l'once, le métal jaune a enregistré une hausse moyenne annuelle de 44% par rapport à 2024, où il avait déjà connu des progressions. En 2025, les prix de l'or ont progressé de 70% et les revenus de 6,4% par rapport à l'année précédente. Au premier trimestre 2026, la mine de Loulo-Gounkoto a repris ses activités, après le différend avec l'État, et a produit 80 000 onces sur une prévision de 360 000 onces par an. Dans le même temps, les prix de l'or ont progressé de 17%. ■ F.M

## Recettes aurifères Un nouveau record ?

Au Mali, les recettes issues de l'exploitation de l'or pourraient enregistrer un nouveau record en 2025. Si les chiffres officiels ne sont pas encore disponibles, certaines sources évoquent 888,5 milliards de francs CFA payés par les producteurs. Selon le site Agence Ecofin, le Mali a tiré 978,29 milliards de francs CFA de son secteur extractif en 2024, soit 40,93% des revenus publics annuels.

Ce niveau historique dépasse les 27,81% enregistrés en 2023 et les 34,8% de 2022. En 2024, le secteur extractif a représenté 78,8% des exportations totales du Mali, l'or demeurant la principale substance minière exportée. Ce record est l'une des retombées de l'adoption du nouveau Code minier, en 2023, qui a porté la participation publique de 20% à 35%, dont 5% réservés aux privés maliens.

Les renégociations des contrats, à la suite de l'adoption du nouveau code, ont permis à l'État d'enregistrer 331,64 milliards de francs CFA. Bien qu'en deçà des 500 milliards annoncés par les autorités, ces recettes témoignent de l'importance de ces changements. Les résultats de 2025 s'expliqueraient aussi par les records enregistrés par le cours de l'or tout au long de l'année. À 3 431

## Radikal Une startup pour moderniser les PME

Au Mali, trois jeunes de la diaspora ont lancé Radikal pour aider les PME à se moderniser numériquement. La startup veut automatiser certaines tâches et accompagner les entreprises dans leur transformation.

Diplômés au Canada, ils auraient pu poursuivre leur carrière à l'étranger. Pourtant, ils ont choisi de revenir à Bamako pour lancer Radikal, une startup spécialisée dans l'optimisation des opérations d'entreprise par la technologie. Leur ambition est d'accompagner les structures maliennes dans leur transformation numérique grâce à des solutions conçues pour les réalités locales.

**Tremplin** Le contexte est révélateur. D'après l'INSTAT, le taux de chômage officiel au Mali s'élevait à 3,5% en 2024. Derrière cette statistique se cache une réalité plus complexe : près de 300 000 jeunes arrivent chaque année sur un marché du travail incapable de les absorber. Dans un pays où 60% de la population a moins de 40 ans, les diplômés font face à une inadéquation persistante entre leur formation et les besoins du secteur privé. Du côté des entreprises, la situation n'est guère plus favorable. En 2025, seulement 38% des PME de l'UEMOA disposaient d'une stratégie numérique structurée. Beau-

fondateurs, les logiciels importés peinent souvent à répondre aux besoins spécifiques des entreprises africaines.



Radikal veut accompagner la digitalisation des PME maliennes.

coup continuent de fonctionner sans outils de suivi performants ni données fiables pour orienter leurs décisions. C'est précisément cet espace que Radikal souhaite investir, en confiant certaines tâches chronophages à des solutions automatisées afin de libérer du temps pour des activités à plus forte valeur ajoutée. Pour les fondateurs, les défis sont nombreux, notamment dans un environnement encore peu familiarisé avec les nouvelles technologies. L'un des enjeux majeurs sera aussi de rendre ces solutions com-

patibles avec les contraintes locales, notamment la connectivité, la disponibilité énergétique et les exigences réglementaires de l'espace UEMOA. Selon la Banque mondiale, les pays engagés dans la numérisation progressent plus rapidement vers leurs objectifs de développement. Pour le Mali, le chantier est immense, pour Radikal, il représente une opportunité d'avenir. Reste désormais à convaincre un tissu économique souvent prudent face aux innovations technologiques et au changement. ■

IBRAHIM BABY



## VIOLENCES SEXUELLES EN TEMPS DE CONFLIT : LE LONG CHEMIN DES SURVIVANTES

La Journée mondiale pour l'élimination des violences sexuelles en période de conflit est célébrée le 19 juin pour rappeler l'ampleur d'un fléau qui détruit des vies, des familles et des communautés. Utilisées comme arme de guerre, ces violences compromettent aussi le retour de la paix lorsque les victimes restent sans justice, sans soins adaptés et sans accompagnement durable.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Une survivante ayant reçu un kit après une attaque à Léré.

Selon les Nations unies, les violences sexuelles liées aux conflits ont fortement augmenté. En 2025, 9 788 cas ont été documentés dans 21 pays, soit plus du double de l'année précédente. Le FNUAP alerte également sur la progression des besoins, alors que les financements consacrés à la prévention et à la prise en charge restent très insuffisants. Au niveau mondial, près d'une femme sur trois, soit environ 736 millions de personnes, a subi au cours de sa vie des violences physiques ou sexuelles. Dans les zones de conflit, environ une femme sur cinq serait exposée à des violences sexuelles, selon le FNUAP. Entre 2021 et 2024, le nombre de personnes ayant besoin

de services liés à la violence sexuelle en temps de conflit est passé de 3,5 à 7,2 millions. En 2024, moins de 0,2% du financement humanitaire a été consacré à la réponse à ces besoins.

**Outre le traumatisme subi, les victimes sont souvent confrontées à la stigmatisation, au rejet familial et à l'isolement social.**

**Faible prise en charge** Au Mali, les données disponibles confirment la gravité du phénomène. Au premier semestre 2024, 7 641 incidents de violences basées sur le genre ont été signalés, contre 4 591 à la même période en 2023. Entre avril et juin 2024, 5 326 incidents ont été rappor-

tés, dont 23% de violences sexuelles. Les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka concentrent l'essentiel des cas documentés. Grâce à une action coordonnée entre plusieurs organisations, des victimes bénéficient d'une prise en charge médicale et psychosociale. Mais la réponse judiciaire reste limitée, explique une responsable de WILDAF. Depuis le début de la crise de 2012, une coalition réunissant notamment la FIDH, l'AMDH, WILDAF, DEMESO, l'AJM et le Collectif Cri de Cœur s'est constituée partie civile pour porter plainte devant la CPI. La plupart des dossiers attendent encore une réponse judiciaire. Outre le traumatisme subi, les victimes sont souvent confrontées à la stigmatisa-

tion, au rejet familial et à l'isolement social. Certaines sont à la fois victimes et témoins d'atrocités. Leur reconstruction nécessite des soins, une protection, un accompagnement économique et une justice capable de reconnaître les violences subies. ■

### EN BREF

#### « MAAYA NI DANBÉ » : LES CURRICULA DES VALEURS MALIENNES REMIS AUX AUTORITÉS

L'intégration des valeurs sociétales du Mali dans le programme scolaire vient de franchir une nouvelle étape. Les curricula « Maaya ni Danbé », destinés à transmettre les valeurs de la société malienne aux jeunes générations, ont été remis le 15 juin 2026 aux autorités compétentes. Dans le cadre de la vision des autorités, les départements en charge de la Culture et de l'Enseignement supérieur ont mis en place un comité d'experts chargé d'élaborer les contenus pédagogiques. Ces travaux ont ensuite été présentés aux ministres concernés. Le programme s'inscrit dans une dynamique plus large d'éducation aux valeurs, déjà portée par le Programme national d'éducation aux valeurs, qui couvre l'école fondamentale, le secondaire et l'université. L'objectif des curricula élaborés est d'intégrer dans les programmes scolaires les principes du « Maaya », symbole de l'humanisme, du vivre-ensemble et de la solidarité, ainsi que ceux du « Danbé », incarnant la dignité, l'honneur et le sens des responsabilités. Ce cadre vise à renforcer l'éducation civique, morale et patriotique, tout en intégrant davantage les repères culturels maliens dans les apprentissages. L'initiative répond aussi à l'objectif de rapprocher l'école des réalités sociales du pays. Ce programme vise à favoriser l'adoption par les jeunes des valeurs fondatrices de la société malienne et à renforcer leur sentiment d'appartenance à un ensemble commun. Cette étape importante du processus de refondation entend faire de l'école un espace de transmission des valeurs sociales et de formation de citoyens responsables, engagés pour le bien commun. ■

## ÉTATS-UNIS - IRAN : UN PRÉACCORD SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Washington et Téhéran avancent vers une désescalade majeure, mais encore fragile. Selon des responsables américains, un mémorandum d'entente a été signé électroniquement avant son annonce publique le lundi 15 juin 2026. La signature officielle ouvrant la voie à une paix durable est attendue ce vendredi 19 juin en Suisse, avant une possible publication du texte.

MASSIRÉ DIOP



L'accord de paix durable attendu le vendredi 19 juin 2026.

Présenté par Donald Trump comme un accord déjà conclu, le document doit encadrer la fin des hostilités entre les États-Unis et l'Iran, après près de quatre mois de conflit ouvert et de fortes perturbations dans le Golfe. Côté américain, le texte a été signé par le Président Trump et son Vice-Président JD Vance. Côté iranien, il l'a été par le Président du Parlement, Mohammad Bagher Ghalibaf. Le texte ouvre une période de négociations de soixante jours. Elles doivent porter sur le programme nucléaire iranien, la levée

éventuelle de sanctions, la reconstruction des infrastructures touchées et les garanties demandées par Washington à Téhéran.

**Ouverture** Le Déroit d'Ormuz est au centre du dispositif. Trump affirme que le passage, essentiel au commerce mondial du pétrole, sera totalement rouvert d'ici vendredi. Des responsables américains parlent toutefois d'une reprise graduelle du trafic, avec des détails techniques encore à régler. Washington dit aussi attendre un passage durablement libre et sans péage,

alors que des discussions restent nécessaires sur les modalités de navigation. Le dossier a provoqué des échanges tendus avec les Européens. Réunis au sommet du G7 à Évian, plusieurs dirigeants ont demandé des garanties écrites sur l'accord, notamment sur Ormuz et le nucléaire iranien. Trump a écarté à ce stade l'idée d'une mission navale franco-britannique pour sécuriser le Déroit, préférant garder la main sur le processus. Le volet libanais est l'autre point sensible. L'Iran affirme que l'arrêt des combats au Liban fait partie du mémorandum. Les États-Unis nuancent, indiquant qu'un retrait israélien ne constitue pas une condition directe de l'accord. Cette divergence place Israël dans une position délicate. Pour Benjamin Netanyahu, l'accord apparaît comme un revers. Le Premier ministre israélien avait misé sur la pression militaire pour affaiblir le régime iranien, considéré comme la principale menace régionale. Or Washington privilégie désormais la désescalade, au risque d'alimenter la méfiance entre les deux alliés. À quelques mois d'élections prévues d'ici fin octobre en Israël, cette évolution complique aussi la position politique de Netanyahu, déjà fragilisé par les critiques internes et par les incertitudes sur la solidité du soutien américain à venir. ■

### UNE SEMAINE DANS LE MONDE

#### SABLE : LA RUÉE MONDIALE S'ACCÉLÈRE

Le sable n'est plus une ressource ordinaire. Selon le Programme des Nations unies pour l'Environnement, le monde utilise environ 50 milliards de tonnes de sable et de gravier par an, principalement pour le béton, l'asphalte, le verre et les infrastructures. La demande progresse avec l'urbanisation et les grands chantiers. Un kilomètre de route peut nécessiter entre 10 000 et 14 000 tonnes de sable et de granulats. La Chine concentre une part majeure de cette consommation, avec plus de 20 milliards de tonnes d'agrégats utilisées certaines années, un niveau souvent présenté comme proche de la moitié de la demande mondiale. Cette pression gagne aussi l'Afrique, appelée à construire routes, villes et logements, mais encore exposée à une exploitation peu encadrée. Les pays du Golfe importent du sable de régions lointaines comme l'Océanie, car le sable du désert, trop fin et trop lisse, convient mal au béton. Pour le PNUE, cette extraction accélère l'érosion, fragilise les littoraux et menace les écosystèmes. ■

### ÉCHOS DES RÉGIONS

#### KAYES CÉLÈBRE LES JOURNÉES NATIONALES DU PATRIMOINE CULTUREL

La Cité des Rails célèbre ce 18 juin 2026 les Journées nationales du Patrimoine culturel. Sous le thème : « Rôle et responsabilité du corps de Danbekolosibaw dans la transmission des valeurs du patrimoine culturel », la cérémonie sera couplée au lancement du week-end de la Citoyenneté et du Danbé. Placée sous la présidence du Gouverneur de la région, l'événement vise à impliquer davantage les citoyens dans la promotion et la valorisation des valeurs culturelles fondatrices de la société. Ces journées visent également à mieux faire connaître les richesses ainsi que les sites historiques et culturels de la ville. Selon le Directeur régional de la Culture, cette célébration s'inscrit dans le cadre du renforcement du rôle de la culture dans la construction sociale et le maintien de la cohésion. ■

## Ukraine - Russie L'Europe relance la pression diplomatique

Le sommet du G7, réuni à Évian du 15 au 17 juin 2026, replace la guerre en Ukraine au centre des échanges internationaux. Après le préaccord entre Washington et Téhéran, les Européens cherchent à ramener Donald Trump vers le dossier ukrainien et à soutenir une reprise de pourparlers avec Moscou. Volodymyr Zelensky participe au rendez-vous en France après plusieurs journées meurtrières. Avant le sommet, Donald Trump s'est entretenu séparément avec Vladimir Poutine et le Président ukrainien, en disant attendre une issue positive de ces échanges. Kyiv a aussi proposé une rencontre directe avec Poutine, au G7 ou aux États-Unis. Sur le terrain, des frappes russes de mis-

siles et de drones ont touché des villes et des infrastructures civiles, tandis que l'armée ukrainienne affirme résister aux assauts et reprendre localement des positions aux forces russes. La question des moyens reste centrale. L'aide américaine a fortement diminué, alors que les Européens doivent maintenir leur soutien malgré leurs contraintes budgétaires. Sur le terrain diplomatique, l'Ukraine a aussi ouvert le 15 juin à Luxembourg la première phase de ses négociations d'adhésion à l'Union européenne. Ce processus sera long et dépendra de réformes profondes, mais il confirme l'ancrage européen de Kyiv, au risque d'alimenter la méfiance de Moscou. ■

M.D

## MESSI, MBAPPÉ, MAROC : LES FAIT MARQUANTS DU DÉBUT DU MONDIAL

Après les vingt et une premières rencontres disputées depuis le coup d'envoi de la Coupe du monde 2026, plusieurs tendances se dégagent : des favoris au rendez-vous, quelques résultats inattendus, des stars qui marquent l'histoire et des statistiques révélatrices.

MOHAMED KENOUI



Lionel Messi a égalé le record du meilleur buteur dans la compétition grâce à son triplé face à l'Algérie.

Plusieurs prétendants au titre ont réussi leur entrée en matière. Championne du monde en titre, l'Argentine a parfaitement lancé sa campagne en dominant l'Algérie (3-0), portée par un Lionel Messi toujours aussi influent. La France a également assuré l'essentiel face au Sénégal (3-1), tandis que la Norvège s'est montrée particulièrement convaincante contre l'Irak (4-1). Mais la prestation la plus spectaculaire est venue de l'Allemagne. La Mannschaft a infligé un sévère 7-1 à Curaçao, signant au passage la plus large victoire enregistrée depuis le début du tournoi. La Suède a elle aussi marqué les esprits en corrigeant la Tunisie (5-1), confirmant ses ambitions dans un groupe F qui s'annonce disputé.

**L'Afrique entre résistance et occasions manquées** Si les sélections africaines n'ont pas toutes obtenu les résultats espérés, plusieurs d'entre elles ont démontré leur capacité à rivaliser

avec des adversaires de premier plan. Le Maroc a ainsi décroché un nul remarqué face au Brésil (1-1), le pays le plus titré de la compétition. Le Cap-Vert a créé une autre surprise en neutralisant l'Espagne (0-0), tandis que l'Égypte et la RDC ont respectivement tenu la Belgique et le Portugal en échec (1-1). Ces performances témoignent de la montée en puissance de plusieurs nations africaines sur la scène mondiale. La Côte d'Ivoire demeure toutefois la seule sélection du continent à avoir remporté son premier match, grâce à son succès face à l'Équateur (1-0). À l'inverse, le Sénégal et l'Algérie ont cédé face à la France et à l'Argentine, deux des principaux candidats au sacre. L'Afrique du Sud a également perdu lors du match d'ouverture contre le Mexique.

**Les stars répondent présentes** Les grands noms du football mondial n'ont pas tardé à se mettre en évidence. À 39 ans, Lionel Messi continue d'enrichir

un palmarès déjà exceptionnel. Auteur d'un triplé contre l'Algérie, l'Argentin, qui dispute sa sixième Coupe du monde, a égalé le record du meilleur buteur en Coupe du monde détenu par l'Allemand Miroslav Klose avec 16 buts. Kylian Mbappé a lui aussi marqué les esprits. Buteur face au Sénégal, le capitaine des Bleus est devenu le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe de France avec 58 réalisations. Il compte désormais 14 buts inscrits en Coupe du monde. De son côté, Erling Haaland a confirmé son statut de redoutable finisseur en inscrivant un doublé lors de la victoire de la Norvège contre l'Irak. Un signal fort envoyé à la concurrence dès son entrée en lice.

**Chiffres à retenir** Les vingt et un premiers matchs du tournoi ont produit 64 buts, soit une moyenne de 3,2 réalisations par rencontre. Une statistique qui traduit un début de compétition animé, marqué par plusieurs démonstrations offensives. Huit rencontres se sont terminées sur un score de parité, illustrant également l'équilibre observé dans plusieurs groupes. Avec sept buts inscrits, l'Allemagne possède pour l'instant la meilleure attaque du tournoi devant la Suède (5) et la Norvège (4). Par ailleurs, plusieurs favoris ont déjà été accrochés. Le Brésil, l'Espagne, la Belgique, l'Uruguay et le Portugal ont tous concédé un match nul lors de leur entrée en lice. Autant de résultats qui rappellent qu'aucune sélection ne semble à l'abri dans cette Coupe du monde 2026, déjà riche en enseignements et en promesses pour la suite. ■

### CARTONS DE LA SEMAINE

Après cinq matchs à haute intensité face aux Spurs de San Antonio, **les New York Knicks** ont remporté, le 14 juin 2026, leur 3e titre de champion NBA. Avec ce triomphe, New York réalise également une grande première en devenant la première franchise de l'histoire à remporter la NBA Cup et les finales NBA la même saison.

**Sabri Lamouchi** a été limogé le 15 juin 2026 à la tête de l'équipe nationale de Tunisie par la Fédération tunisienne de football, au lendemain de la lourde défaite (5-1) des Aigles de Carthage contre la Suède lors de leur entrée en lice dans la Coupe du monde 2026.



La France s'est imposée face au Sénégal pour son entrée en lice.

## MUSIQUE MALIENNE : ENTRE GLOIRE ET GALÈRES

Le 21 juin, la 45ème Fête de la musique offre au Mali une occasion de regarder son patrimoine sonore avec fierté, mais aussi avec lucidité. Pays de voix, de cordes, de récits et de rythmes, le Mali est une grande terre musicale, même si son écosystème cherche aujourd'hui de nouveaux repères.

FATOUMATA MAGUIRAGA



La musique malienne a besoin d'un nouveau souffle.

De Bamako à Tombouctou, de Ségou au Wassoulou, la musique malienne a longtemps porté une identité forte. Ali Farka Touré, Toumani Diabaté, Salif Keïta, Oumou Sangaré, Amadou et Mariam, Rokia Traoré, Fatoumata Diawara, Tinariwen ou Habib Koité ont fait voyager les langues, les instruments et les mémoires du pays. Cette reconnaissance a été couronnée par plusieurs Grammy Awards, mais le dernier

remporté par un artiste malien remonte à 2012, avec Tinariwen et l'album Tassili. Depuis, les nominations ont continué sans retrouver le même niveau de consécration. Ce recul ne signifie pas que la création s'est éteinte. Il traduit plutôt une transformation profonde. Les grandes scènes se sont raréfiées, le Festival au Désert ne se tient plus au Mali depuis la crise de 2012 et plusieurs festivals vivent au rythme de l'insécurité, des financements fragiles et

de la baisse des circulations internationales. Dans le Nord, l'interdiction de la musique par des groupes armés avait rappelé combien cet art était lié à la liberté, à la parole et au lien social.

**Modèle fragile** À ces contraintes s'ajoutent les faiblesses internes du secteur. Beaucoup d'artistes dépendent encore des cérémonies, des cachets ponctuels, des clips autofinancés ou des soutiens privés. Les droits d'auteur sont insuffisants pour vivre dans un marché dominé par l'informel, la piraterie, les diffusions non déclarées et des revenus numériques souvent faibles. Pourtant, la nouvelle génération avance. Rap, afro-mandingue, balani moderne, fusions électroniques et chansons populaires circulent sur YouTube, TikTok et les réseaux sociaux. Mais cette visibilité rapide ne remplace pas toujours les studios solides, les salles, les managers, les labels, la formation et la transmission entre anciens et jeunes. Face au Nigeria, qui a transformé l'Afrobeat en puissance mondiale, au Sénégal, qui garde une forte culture de scène, ou à l'Afrique du Sud, portée par l'Amapiano, le Mali doit réinventer sa place. Sa musique n'a pas perdu son âme. Elle cherche juste le chemin d'une nouvelle époque. La réponse passera par des scènes vivantes, une meilleure protection des œuvres et une ambition culturelle capable d'unir héritage, exigence artistique, nouveaux publics, diaspora et territoires maliens. ■

### INFO PEOPLE

**KALANA MAMOU : EN CONCERT LE 27 JUIN**



La chanteuse malienne Kalana Mamou, de son vrai nom Mariam Sylla, se produira le samedi 27 juin 2026 à 20h à l'Institut français du Mali, dans le cadre de la Scène musicale du Patio. Originaire du Wassoulou, elle développe une musique inspirée des réalités sociales, portée par une voix affirmée et un répertoire accessible. Habitée des mariages, festivals et événements culturels, l'artiste s'est imposée auprès d'un public fidèle grâce à plusieurs clips et albums. Ce rendez-vous confirme la vitalité des scènes locales, où les artistes féminines continuent de relier héritage wassoulou, expression populaire et présence scénique contemporaine.



**OUMOU SANGARÉ : RENDEZ-VOUS À MAWAZINE LE 26 JUIN**



La chanteuse malienne Oumou Sangaré se produira le vendredi 26 juin 2026 à 22h30 sur la scène Bouregreg, à Rabat, dans le cadre du festival Mawazine Rythmes du Monde. Née à Bamako, la Diva du Wassoulou est l'une des voix africaines les plus reconnues sur la scène internationale. Depuis Moussoulou, son premier album, enregistré en 1989, elle porte une musique enracinée dans les traditions du sud du Mali et marquée par des messages sur les droits des femmes, la dignité et les réalités sociales. Ce concert marocain confirme le rayonnement durable d'une artiste dont l'énergie scénique dépasse les frontières africaines.

Journal du Mali  
l'Hebdo

Directeur de publication :  
Mahamadou CAMARA  
mcamara@journaldumali.com

Rédacteur en chef :  
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :  
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :  
Mohamed KENOUI - Fatoumata  
MAGUIRAGA - Ibrahim BABY

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité  
par IMPACT MÉDIA Presse.  
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble  
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako  
Tél : +223 20 23 00 66  
www.journaldumali.com  
contact@journaldumali.com



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité.**



**20 28 00 00**  
[www.afribone.com](http://www.afribone.com)

